

## L'ouverture des provinces chinoises

Les réformes économiques engagées par les autorités chinoises à partir de 1978 avaient pour objectif le développement du commerce international et l'ouverture des marchés intérieurs. Ce second volet correspondait à l'abandon de la stratégie d'autosuffisance régionale. L'entrée de la Chine dans l'OMC s'inscrit dans le processus d'ouverture continue de son économie aux échanges internationaux. Les avancées de la Chine en matière de promotion du commerce intérieur apparaissent au contraire plus limitées.

### Mesure de l'ouverture

La mesure de l'ouverture est un exercice difficile. L'ouverture observée dépend en effet à la fois de facteurs structurels et de la politique économique. Un arsenal identique de protection dans deux pays peut induire des taux d'ouverture très différents selon les caractéristiques des marchés (taille, concurrence, entraves naturelles aux échanges...). Si les tarifs douaniers sont généralement disponibles, les barrières non tarifaires sont plus difficilement quantifiables alors qu'elles conduisent également à des restrictions aux échanges. Il existe ainsi deux grandes catégories d'indicateur de l'ouverture commerciale: les indicateurs dit «directs» qui se basent sur les principaux instruments de la politique économique pour agir sur le commerce (taxes à l'exportation, tarifs, sous ou sur évaluation du taux de change, etc...) et les indicateurs «de résultat» qui cherchent à saisir l'effet des divers instruments de politique économique et commerciale sur l'ouverture aux échanges. L'ouverture commerciale est généralement repérée par le ratio de la somme des exportations et des importations au PIB, soit  $(X+M)/Y$ . La seconde approche consiste à mesurer les modifications des flux d'échanges ou de l'ouverture commerciale qui résultent de la protection. On calcule ainsi l'écart entre l'ouverture effective et l'ouverture théorique (en l'absence d'entraves). Cet écart constitue un indicateur exhaustif des barrières aux échanges.

### Evolution de l'ouverture internationale et intérieure des provinces chinoises

Le succès rencontré en matière de promotion du commerce international des provinces chinoises est unanimement reconnu par les analystes, quelque soit la méthode retenue (Combes et al.). Le taux d'ouverture commerciale de la Chine a plus que doublé entre 1987 et 1997, passant de 14 % à 33%. Les indicateurs «de résultat» soulignent également la réduction des discriminations commerciales des provinces chinoises. Les résultats des réformes en terme de croissance des échanges à l'intérieur du pays sont quant à eux plus contrastés. L'analyse de

l'ouverture commerciale interne des provinces est par ailleurs compliquée par la rareté des données d'échanges entre les provinces. Les exemples d'imposition de droits de douane et de discriminations (dans le système de prix, l'attribution de licences d'accès au marché local et dans le cadre des appels d'offre) sont nombreuses au niveau provincial. Ainsi, en 2000 la province de Shanghai a annoncé l'imposition d'une surtaxe de 60,000 yuans sur les frais d'immatriculation pour les voitures Fukang produites dans le Hubei voisin. L'ampleur et la persistance des différents types de barrières ne sont pourtant pas claires.

En %	1987	1992	1997
Ouverture interne moyenne	100	97	85
-province la plus ouverte vis-à-vis du reste du pays (ouverture internationale)	Tianjin 238 34	Shanghai 215 75	Tianjin 214 67
-province la moins ouverte vis-à-vis du reste du pays (ouverture internationale)	Hunan 45 5	Sichuan 39 7	Sichuan 14 8

L'exploitation récente de données de flux entre les provinces et le reste de la Chine pour 1987, 1992 et 1997 (Poncet 2001) semble néanmoins apporter une première réponse. Le taux d'ouverture moyen des provinces chinoises vis-à-vis le reste de la Chine s'il est important connaît une baisse régulière: il diminue de 100 en 1987 à 97 en 1992 pour atteindre 85% en 1997. L'écart entre l'ouverture observée et l'ouverture attendue en l'absence de barrières augmente régulièrement sur la période pour l'ensemble des provinces indiquant l'accroissement des entraves aux échanges entre les provinces chinoises. La baisse du degré d'intégration commerciale entre les provinces chinoises est suggérée par plusieurs études basées sur des données de prix et de structure de production (Young 2000). La dispersion inter-provinciale de la part de l'industrie secondaire a ainsi diminué (passant d'une fourchette de 34-77% en 1978 à 37-54% en 1997) tandis que la volatilité des prix ne s'est pas réduite.

Le protectionnisme régional existant à l'intérieur de la Chine apparaît d'ailleurs pour certains experts comme un des obstacles majeurs au respect des règles de l'OMC par le pays.

Sandra Poncet

### Références

Combes J-L, Guillaumont P. et Poncet S (2001). "the measurement of the openness of the Chinese economy" in China and its regions: Economic growth and reform in Chinese Provinces. Edited by Mary-Françoise Renard. New Horizons in international business. Edward Elgar. A paraître

Poncet S., 2001, *Vers la fragmentation du marché chinois?* communication au colloque «La Chine est-elle devenue une économie de marché(s) ?» organisé par le CERDI/IDREC les 17 et 18 mai.

Young A., 2000. "The Razor's Edge: Distortions and incremental Reform in the People's Republic of China", *Quarterly Journal of Economics*, 115 (4)

